

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
04 juillet 2018 affiché le 11/07/2018

L'an deux mille dix-huit, le 4 juillet à 20 h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr. Patrick LIEGEON.

Étaient présents : Sylvain REMONAY, Daniel PACQUELET, Mickaël BERGER, Frédéric CANNELLE, Patrick LIEGEON, Mathilde COUTURIER, Maurice VUILLARD Patricia FAGIANI,

Étaient absents excusés : Mme Cindy VIONNET, M. Dimitri JOURDIN,

Procurations : de Mme Cindy VIONNET à M. Mickaël BERGER ; de M. Dimitri JOURDIN à M. Frédéric CANNELLE

Absent non excusé : M. ILLICETO Olivier,

Secrétaire de séance : Patricia FAGIANI

Ouverture de la séance à 20 h 08

Le compte rendu de la séance du 13 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

BUDGET-FINANCES

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de reprise de l'ancien tracteur, en échange d'un tracteur d'occasion par les établissements COSTE, moyennant une soulte de 10 000€.

ECONOMMIE TOURISME

Résultats de juin : le nombre des nuitées est en légère baisse, mais tout de même satisfaisants.

PATRIMOINE URBANISME

Le P.L.U adopté à l'unanimité en juin, le compte rendu est en cours de visa à la Préfecture.

Le conseil Municipal à l'unanimité, INSTAURE un droit de préemption sur les zones U et AU (identiques au POS) ; le PLU deviendra exécutoire dès lors que les formalités d'affichage et publication auront été faites.

Dossiers en cours : RAS

Eglise : l'intervention de l'électricien est imminente. Prochaine réunion d'architecte le 05/07/2018.

La réfection du clocher, suite au sinistre de la foudre, devrait avoir lieu à partir du 23 juillet.

Afin de sécuriser le chantier (installation d'une grue) la circulation et le stationnement seront règlementés, rue Camille Vionnet.

Un PC modificatif (mise aux normes, accessibilité et abandon de la porte), sera déposé par l'architecte.

Objectif « fin des travaux » fin septembre.

Cimetière : l'entreprise De Giorgi a déposé un recours au Tribunal Administratif pour demander l'annulation de leur condamnation (requête en appel).

La procédure continue, et l'avocate de la commune poursuit la défense. Toutefois la décision du Tribunal est exécutoire.

Concessions : l'état des lieux (emplacements, n° des actes, registres) en cours de mise à jour.

Le règlement nécessite une révision.

Autre : les devis de travaux de voiries sont en attente.

AGRICULTURE BOIS FORET

Vente de bois feuillus : 66 stères en 6 lots par remise des plis fermés en mairie avant le 16 juillet 2018 à 17h. La réunion d'ouverture des plis aura lieu à 18 h.

Coupe de feuillus : route de Malpas, environ 50 stères, accord à l'unanimité.

EDUCATION CULTURE LIEN SOCIAL

Conseil d'école : bilan de l'année, pédagogie, effectifs, projets 2018/2019, liaison collège.

Création d'un site de l'école avec un lien avec la communauté de communes.

L'effectif en hausse passe de 91 à 98 élèves : 4 classes de 24,5 élèves en moyenne.

ATESEM : à mi-temps.

Projet d'équipement : étagères extérieures.

Sensibilisation à la sécurité des piétons, à la propreté le long de routes.

Réflexion sur le centenaire 1918.

EAU ASSAINISSEMENT

Bilan des analyses ARS

Synthèse 2017 : 9 analyses dont les résultats ont été satisfaisants.

Taux de chlore faible

- en sortie de station (environ 0,5)
- en sortie du réservoir de tête (de 0,10 à 0,15)
- en sortie des réservoirs de distribution (environ 0,06)

Station de chloration au niveau distribution à voir à l'automne.

Changement des compteurs

A l'unanimité, les conseillers municipaux décident la mise en place des Compteurs à relève automatique : travaux prévus du 1^{er} au 15 août et du 1^{er} au 15 septembre. Montants estimés des travaux : compteurs (7 800 €) pose et dépose 15 108 €.

Pour financer ces travaux le conseil municipal décide de recourir à l'emprunt.

La proposition du CRCA de Pontarlier est acceptée à l'unanimité pour un montant de 25 000€ au taux de 1,22% sur 12 ans.

ANIMATIONS

Bilan informel

QUESTIONS DIVERSES

- Prélèvement à la source : acquisition du logiciel Berger Levrault par l'AD@T (250€)
- Gestion aire de camping-cars : revoir l'occupation, par l'association avec le chapiteau et le stationnement qui en découle.
- Nouvelles compétences de la Communauté de Communes, réunions à venir cet été, (écoles, affaires scolaires, fiscalité, tourisme) ?
- Affichage document sur les tiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

Pour le Maire absent,
Le 2^{ème} Adjoint délégué
Mickaël BERGER